

# LE GRAND ORAL

## M. Le Pen face au New Deal de la CSMF\*



### DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- Relever le numerus clausus ;
- Développer les nouveaux modes d'exercice (MSP, etc.) ;
- Instaurer un stage d'internat dans les zones à faible densité médicale ;
- Créer, sur la base du volontariat, un service civique de santé dans les territoires à faible densité ;

### PRÉVENTION & ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

- Intégrer les actes de prévention et le temps consacré à l'éducation thérapeutique dans la prochaine convention ;

### INNOVATION

- Lancer un grand plan de rénovation des établissements de santé (matériels et dispositifs innovants) ;
- Instaurer une aide financière pour la modernisation des cabinets libéraux ;
- Inscrire dans la convention les actes de télémédecine comme des actes classiques ;

### LOI DE SANTÉ

- Rendre le tiers payant généralisé facultatif ;
- Refondre les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) ;

### AMO/AMC

- Revenir sur la réforme des contrats responsables ;
- Ne pas réduire la prise en charge des soins par l'AMO ;
- Réviser la CMU-C et l'ACS ;

### HIÉRARCHISATION DES ACTES

- Tenir compte de la pénibilité de certains actes dans leur tarification, mettre en place une gradation des tarifs conventionnés selon la complexité des consultations et la sévérité des pathologies ;

### PROTECTION SOCIALE

- Défend l'égalité de tous les Français en matière de protection sociale ;

### ESPACE DE LIBERTÉ TARIFAIRE

- Se dit défavorable à une telle mesure en ces temps de crise et de recrudescence de la précarité.

\* Synthèse de la réponse de la candidate publiée dans *Le Médecin de France*, mag' de la CSMF